

5 SUSPENSION

- 5.1 Essieu 1 : essieu rigide, ressorts à lames, barre stabilisatrice en option, 2 amortisseurs télescopiques.
- 5.2 Essieux 2 et 3 : essieux rigides, ressorts à lames semi-elliptiques 7 lames (type SM2.1) ou 9 lames (type SM2.2) articulés sur pivot central, barre stabilisatrice en option.

6 DIRECTION

6.1 Type de direction : à vis sans fin et écrou avec assistance hydraulique.

6.2 Diamètres de braquage hors-tout (m) :

Versions	31	35	38	42	46	50
Diamètres de braquage	17,0	18,0	19,0	20,0	21,2	22,3

7 FREINAGE

- 7.1 Frein de service : à transmission pneumatique comportant un circuit avant et un circuit arrière indépendants. L'usure des freins est compensée par un système de réglage automatique. Un robinet double alimente :
- les circuits des 2 vases à ressort des freins de l'essieu 1 par l'intermédiaire d'une valve relais (et d'une valve de réduction pour porteur remorqueur) pilotées par le correcteur ;
 - le circuit des freins arrière comprenant un correcteur de freinage avec valve-relais intégrée qui pilote :
 - . une valve relais alimentant les vases côté droit - Essieux 2 et 3.
 - . une valve relais alimentant les vases côté gauche - Essieux 2 et 3.
- Système antiblocage de roue de catégorie 1, agissant sur les 6 roues. Ce dispositif comporte une détection électronique du seuil de blocage des roues des essieux 1 et 3 modulant la pression de freinage dans les 6 vases (4 à ressort - 2 à diaphragme) par l'intermédiaire de 4 valves électropneumatiques (2 pour l'essieu 1, et 2 pour le tandem arrière). Un voyant signale toute défaillance.
- 7.2 Répartiteur de freinage : agissant sur les essieux 2 et 3.
- 7.3 Frein de secours : assuré par l'indépendance entre les circuits.
- 7.4 Frein de stationnement : à commande manuelle et transmission pneumatique actionnant les ressorts des freins des essieux 1 et 3. Le dispositif de stationnement commande le freinage de la remorque. Une position test existe sur la commande pour desserrer les freins de la remorque lorsque le frein de stationnement est enclenché.
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :
- 7.5.1 Frein de service : pneumatique.
- 7.5.2 Frein de secours : pneumatique.
- 7.5.3 Frein de stationnement : cylindres à ressort.
- 7.7 Réservoir d'énergie : 3 ou 4 réservoirs d'air comprimé. 1 de 30 dm³ essieu 1. 2 réservoirs (30 + 30 dm³) essieux 2 et 3. 1 de 30 dm³ remorque, (pour porteur-remorqueur).
- 7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : un signal optique sur le tableau de bord.
- 7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de pression d'air.
- 7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par abaissement de la pression d'air dans les réservoirs.
- 7.8 Type de freins : à tambours.
- 7.9 Ralentisseur : sur gaz d'échappement.
- En option : - électromagnétique sur transmission,
- hydraulique sur transmission
- frein par compression.
- 7.10 Circuit de freinage pour la remorque : oui, pour porteur-remorqueur. Une valve de commande de remorque avec valve de rupture incorporée, actionnée par les circuits du frein de service et de stationnement, agit sur le dispositif de freinage de service du véhicule remorqué. Le véhicule est équipé :
- d'une prise ISO 7638 (1985)
 - d'un voyant au tableau de bord signalant toute défaillance du dispositif antiblocage du véhicule remorqué.
- 7.10.2 Dispositif de freinage automatique en cas de rupture d'attelage : oui, en cas de rupture d'une des conduites de la liaison pneumatique, le freinage du véhicule remorqué est assuré automatiquement.

8 CARROSSERIE

- 8.1 Carrosserie : châssis-cabine.
Cabine "chantier" : courte (variante CC2) ou moyenne (variante CM2) ou longue (variante CL2). Suspension mécanique cabine 2 ou 4 points.
- 8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tôle d'acier.
- 8.3 Nombre de places assises : 2 (3 sur option).
- 8.4 Sièges : 1 siège pour conducteur, 1 siège pour passager (+ 1 siège central pour passager en option).
- 8.5 Nombre de portes : 2.
- 8.5.1 Fermetures : de sécurité à 2 positions.
- 8.6 Emplacement et mode d'ouverture des vitres : 2 glaces descendantes sur portes.
Option :
 - 1 glace descendante sur porte conducteur + 1 glace coulissante et une glace fixe sur partie inférieure de porte passager.
 - 2 glaces coulissantes et 2 glaces fixes sur partie inférieure (portes conducteur et passager).
 - 1 glace sur le panneau arrière de la cabine.
 - Sur cabine moyenne : glace latérale sur partie(s) arrière de la cabine.
- 8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages : verre.

- 8.8 Equipement des places assises en ceintures de sécurité :
- 8.8.1 Places avant : 2 ceintures 3 points à rétracteurs pour les places extrêmes (+ 1 ceinture 2 points à rétracteur pour la place centrale)
- 8.9 Dispositif de protection latérale : sera monté sur véhicule carrossé
- 8.10 Dispositif de protection contre l'encastrement : oui, la position devra être vérifiée après carrossage. (distance maximale au hors-tout arrière : 316 mm). Dans le cas où son existence est incompatible avec l'utilisation du véhicule, le châssis-cabine pourra ne pas en être équipé.
- 8.11 Système anti-projections :
Essieu 1 : en option
Essieux 2 et 3 : en option

9 ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1 Feux de route : 2.
En option : 2 feux de route supplémentaires longue-portée (les feux de route s'éteignent lorsque les feux longue-portée s'allument).
- 9.2 Feux de croisement : 2.
- 9.3 Feux de position :
- 9.3.1 Avant : 2 incorporés dans les feux de croisement.
- 9.3.2 Arrière : 2 (feux rouges arrières).
- 9.3.3 Latéraux (véhicules de plus de 6 m) : non (montés lors du carrossage)
- 9.5 Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1 Avant : 2.
- 9.5.2 Arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
- 9.5.3 Latéraux : 2.
- 9.6 Feux stop : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
- 9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : oui, 1 groupé avec le feu rouge arrière gauche.
- 9.8 Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1 Arrière : 2.
- 9.8.2 Latéraux : non (montés lors du carrossage).
- 9.9 Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de direction.
- 9.10 Feux de marche arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
- 9.11 Feux de brouillard :
- 9.11.1 Arrière : 2, groupés avec les feux rouges arrière.
- 9.11.2 Avant : non. En option 2.
- 9.12 Feux d'encroisement :
- 9.12.1 Avant : 2.
- 9.12.2 Arrière : non (montés lors du carrossage).
- 9.15 Pare-soleil : en option, au dessus du pare-brise, à l'extérieur.

10 DIVERS

- 10.1 Accessoires :
- 10.1.1 Essuie-glace : 2.
- 10.1.2 Lave-glace : 2.
- 10.1.3 Rétroviseur : 2 principaux, 1 d'accostage, 1 grand angle.
- 10.1.4 Avertisseur sonore : 1 sur châssis ou 2 sur pavillon.
- 10.1.5 Dispositif antivol : sur colonne de direction.
- 10.1.6 Extincteur de 6 kg à l'extérieur du véhicule (monté lors du carrossage)
- 10.2 Marques d'identité :
- 10.2.1 Emplacement de la plaque du constructeur : en bas de l'encadrement de la portière gauche.
- 10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant.
- 10.2.3 Structure du numéro d'identification :
- | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------|---|-------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|------------|---|---|---|---|
| V | F | 6 | 3 | 3 | D | V | B | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Code constructeur | | Descripteur | | | | | | | | | | Indicateur | | | | |
- 10.2.4 Le numéro d'identification commence à :
- | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| V | F | 6 | 3 | 3 | D | V | B | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 4 | 6 | 1 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
- 10.2.4.1 Le type figure sur la plaque constructeur.
- 10.2.5 Identification du moteur : à l'avant gauche du moteur.

11 VISITES TECHNIQUES

- 11.1 Emplacement de la plaque correcteur : en bas de l'encadrement de la portière droite.
- 11.2 Pression déclarée par le constructeur : 8,9 bars.
- 11.3 Pression de disjonction : 9,5 bars.
- 11.4 Pression aux têtes d'accouplement (à la pression déclarée par le constructeur) :
- 11.4.1 A la tête d'alimentation (de couleur rouge) : 6,5 à 8,5 bars
- 11.4.2 A la tête de commande (de couleur jaune) : 6,5 à 8,5 bars.
- 11.5 Longueur des bras de levier (mm) : 160.
- 11.6 Course maximale des actionneurs de frein (mm) : essieu 1 : 65 - essieu 2 : 75 - essieu 3 : 65
- 11.7 Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation : anneau de couleur (portant le cas échéant un numéro) fixé sur un des bossages du réservoir concerné.
- | Inscription | Affectation |
|-------------|--|
| Orange 1 | Circuit frein essieu 1 |
| Bleu 2 | Circuit frein essieux 2 et 3 |
| Rouge | Circuit remorque et stationnement (porteur-remorqueur) |
- 11.8 Observations : véhicule muni de leviers de freins à rattrapage de jeu automatique